

Steenokkerzeel, le 29 février 2012

SERVICE PUBLIC FEDERAL ET TRANSPORTS

M. Frank Durinckx

Directeur général

Transport aérien

Rue du Progrès 80 bte 5

1030 BRUXELLES

Notre réf. : CEO/ib.29.02

Concerne : Visite de membres de la DGTA à Belgocontrol ce 28 février 2012 dans le cadre du dossier Uplace

Monsieur le Directeur général,

Je me réfère au dossier en rubrique et plus particulièrement à notre conversation téléphonique de ce vendredi 24 février.

A l'occasion de cette conversation, vous aviez exprimé le souhait que la DGTA puisse vérifier les calculs effectués motivant les conclusions reprises à notre lettre du 22 février 2012 à votre attention (réf : A/U/Uplace/8254). Nous avons convenu que des membres de la DGTA pourraient se présenter en ce début de semaine afin de réaliser les vérifications convenues.

On me rapporte malheureusement que l'objet de la visite tel que convenu entre nous n'a pas été respecté par vos représentants - qui se sont à l'occasion de leur visite ce mardi 28 février davantage intéressés au fonctionnement général de notre service Urbanisme qu'aux éléments constitutifs du dossier Uplace - et que ceux-ci ont par ailleurs fait preuve d'une agressivité tout à fait déplacée à l'égard du responsable de ce service.

*Belgocontrol
Tervuursesteenweg 303
B-1820 Steenokkerzeel
Tel. + 32 2 206 21 11
Fax + 32 2 206 22 88*

*Zetel / Siège
C.C.N. Vooruitgangstraat 80/2
C.C.N. Rue du Progrès 80/2
B-1030 Brussel / Bruxelles
RPR / RPM / Brussels 0206.048.091
BTW / TVA BE 0206 048 091*



Je me dois d'attirer votre attention sur ce que Messieurs Sohier, Bombabelinga et Van Cauwenbergh étaient présents ce 28 février en nos locaux en qualité de membres et représentants de la DGTA et non de la BSA-ANS, comme ils l'ont eux-mêmes clairement précisé. Il est donc inadmissible que ceux-ci se soient autorisés à outrepasser leur qualité en s'attribuant des pouvoirs d'investigation dans le fonctionnement d'un service interne de Belgocontrol, de surcroît sans m'en avoir informé au préalable.

Cette attitude est d'autant plus inacceptable que le service Urbanisme de Belgocontrol a fait tout récemment (en date des 15 et 16 décembre 2011) l'objet d'un audit en bonne et due forme de la BSA-ANS (dont le rapport daté du 19 janvier 2012 est évidemment à disposition de vos services) et que le membre de votre administration s'étant plus particulièrement intéressé au fonctionnement de ce service est lui-même partie au processus qu'il prétendait « auditer » puisque justement en charge des relations de la DGTA avec notre service Urbanisme.

Je me permets donc de vous demander de prendre les mesures nécessaires à ce que ce genre de situation inqualifiable ne se reproduise pas à l'avenir et à ce que les membres de votre administration demeurent strictement dans le cadre de leur compétence et de leur mission.

Monsieur Cachard, responsable de notre service Qualité, et moi-même restons à votre entière disposition et à celle de la BSA-ANS, dans l'hypothèse où vous estimeriez nécessaire que les procédures agréées entre nous quant aux avis à émettre par Belgocontrol au sujet des servitudes aéronautiques devraient être revues et adaptées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments distingués.



Jean-Claude Tintin

Administrateur délégué